COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 25.2.2003
COM(2003) 88 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPEEN ET AU CONSEIL

sur la réalisation du programme Edicom (1997-1999)

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire 3

1. INTRODUCTION 5

2. OBJECTIFS GENERAUX DU PROGRAMME 6

3. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 7

3.1. Contexte opérationnel du programme 7

3.2. Définitions d'actions centralisées et décentralisées 7

3.3. Système de gestion 8

3.4. Indicateurs de performance 9

3.5. Suivi du programme 12

4. RESULTATS DES ACTIONS 13

4.1. Actions liées à l'automatisation et aux outils télématiques pour les redevables 13

4.2. Actions liées à l'automatisation et aux outils télématiques pour les administrations 13

4.3. Actions liées aux normes et formats d'échanges 14

4.3.1. Développement de messages 14

4.3.2. Informatisation de la gestion et de la diffusion de la Nomenclature Combinée et de ses produits connexes. 14

4.3.3. Etude sur la facilitation de la classification des marchandises par l'utilisation du vocabulaire commercial des produits. 15

4.4. Actions liées aux méthodes 15

4.4.1. Poursuite des travaux d'harmonisation des méthodes statistiques dans le cadre des recommandations internationales. 15

4.4.2. Analyse des simplifications pouvant être apportées au système Intrastat dans le cadre de l'initiative SLIM 17

4.4.3. Amélioration des méthodes statistiques pour le traitement des données fiscales dans le cadre du système Intrastat 18

4.4.4. Amélioration du système d'information sur les statistiques des échanges de biens. . 18

4.4.5. Amélioration des traitements statistiques appliqués aux données de base 19

4.4.6. Consolidation et Elargissement de l'offre statistique sur le commerce extérieur 20

4.5. Actions liées à l'organisation et à la gestion du programme 22

5. BILAN GENERAL ET CONCLUSIONS 23

ANNEXE I UTILISATION DU BUDGET 1997-1999 25

ANNEXE II UTILISATION DES MOYENS ELECTRONIQUES 34

Sommaire

La mise en place du marché intérieur en 1993 avait bouleversé l'appareil statistique de mesure des échanges de biens entre Etats membres de l'Union européenne, par l'abandon des déclarations douanières et leur remplacement par un système basé sur une collecte directe de l'information statistique auprès des entreprises (Intrastat[1]).

Afin de soutenir cette profonde restructuration, le Conseil avait adopté en 1994 une décision (Edicom) visant à mettre en place un système interopérable européen pour la collecte, la production et la diffusion de ces statistiques. Les actions mises en œuvre, qui s'inscrivaient dans le cadre des priorités retenues pour les orientations relatives aux réseaux transeuropéens de télécommunications, devaient permettre de moderniser le système statistique et favoriser la production de statistiques harmonisées de qualité tout en limitant la charge sur les entreprises. La décision du Conseil, adoptée en 1994 pour une période de cinq ans[2], est aujourd'hui arrivée à échéance.

Le présent rapport a pour objectif de fournir une information sur les résultats des actions entreprises pendant la période 1997-1999, dans le cadre de la décision Edicom [3] de 1996, conformément à l'article 9 de cette décision.

Les principaux résultats à l'issue de l'exécution du programme ont été les suivants :

– le programme a contribué de manière notable à la mise en application du système Intrastat dans de bonnes conditions ;

– il a en particulier permis la conception, le développement et la promotion de formulaires électroniques de la déclaration Intrastat diffusés à plus de 50.000 entreprises redevables de l'information statistique ;

– il a permis de moderniser les infrastructures de collecte, traitement, transmission et diffusion de l'information statistique dans les Etats membres et à Eurostat avec un impact positif important sur la qualité de l'information, les délais de diffusion et les modalités d'accès aux statistiques avec en particulier le développement de la base de données Comext qui est aujourd'hui un outil de référence à Eurostat;

– il a participé au travail de standardisation des messages et à la promotion des échanges des données par moyen électronique ayant un impact important sur l'amélioration des données de base, leur disponibilité rapide et la diminution des coûts de production des statistiques ;

– il a permis l'informatisation de la gestion et de la diffusion des informations liées à la nomenclature, ainsi que la mise à disposition de ces informations aux utilisateurs internes ou externes;

---

1 Intrastat désigne depuis 1993 le système de collecte des statistiques sur les échanges de biens entre Etats membres. Sa principale caractéristique est donc la collecte directe des informations auprès des entreprises redevables alors que le système « extrastat », relatif au commerce entre l'UE et les pays tiers, utilise à des fins statistiques l'information disponible sur les déclarations douanières.

2 Cette décision a été remplacée par une nouvelle décision pour la période 1997-1999, suite à son annulation en raison d'une contestation de sa base juridique.

3 Décision du Conseil 96/715/CE de 9 décembre 1996 relative aux réseaux télématiques entre administrations pour les statistiques des échanges de biens entre Etats membres. JO L 327, 18.12.1996

– il a participé à l'amélioration et à l'harmonisation des méthodes statistiques, contribuant ainsi à une meilleure qualité des données ;

– il a participé à l'adaptation des règles Intrastat aux exigences du marché intérieur, dans le cadre de l'initiative SLIM, par une meilleure adéquation entre les besoins des utilisateurs et la charge pesant sur les redevables de l'information .

Sur la base de ces résultats, la Commission (Eurostat) a proposé en 1999 des orientations sur l'avenir des statistiques sur les échanges de biens dans un document stratégique ayant fait l'objet d'une large consultation des administrations nationales et du milieu professionnel. Ces orientations préconisaient une adaptation des méthodes statistiques ainsi que la poursuite des actions de modernisation dans le but d'alléger encore la charge pesant sur les entreprises tout en renforçant l'efficacité du système statistique.

Dans ce contexte, une décision du Parlement européen et du Conseil[4] définissant un programme de travail de cinq ans a été adoptée en 2001. Les deux objectifs généraux du programme sont :

– de favoriser une organisation moderne, rationnelle et efficace du réseau statistique, afin de produire des informations plus fiables, moins coûteuses pour les redevables et les administrations, disponibles plus rapidement et permettant de satisfaire de manière plus pertinente les besoins des utilisateurs ;

– de développer les outils existants de collecte, de traitement, de transmission et de diffusion de l'information statistique, en tenant compte des derniers progrès technologiques et en recherchant le meilleur rapport coût-efficacité.

Les travaux ont débuté ; la Commission procédera régulièrement, en collaboration avec les Etats membres, à une évaluation des actions financées dans le cadre de la nouvelle décision, en vue d'établir si les objectifs visés ont été atteints et de fournir des lignes directrices pour l'amélioration de l'efficacité des actions futures.

---

[4] Décision 507/2001/CE du Conseil et du Parlement européen concernant un ensemble d'actions relatives au réseau de collecte, de production et de diffusion des statistiques sur les échanges intra et extra-communautaires de biens JO L 76 du 16.03.2001, p 1

1. INTRODUCTION

La création du marché unique au 1er janvier 1993 avait entraîné la suppression des formalités douanières et la création d'INTRASTAT, système destiné à maintenir un niveau d'information statistique satisfaisant sur les échanges de biens entre les Etats membres. La réglementation INTRASTAT prévoyait la collecte directe des informations auprès des entreprises (qui doivent adresser mensuellement au service statistique compétent une déclaration récapitulative reprenant les informations du mois précédent) et elle établissait les conditions pour un recours optimal au traitement automatique et à la transmission électronique de l'information, afin d'alléger les charges administratives aussi bien pour les entreprises que pour les administrations nationales chargées de la collecte des données de base.

Une première décision EDICOM[5] avait été préparée dans ce contexte et portait sur les réseaux télématiques entre administrations, pour les statistiques des échanges de biens entre Etats membres. Un jugement de la Cour de Justice du 28 mars 1996 avait annulé cette décision pour un problème de base légale mais avait validé les actions réalisées jusqu'à cette date. Le 9 décembre 1996, le Conseil adoptait une nouvelle décision relative aux réseaux télématiques entre administrations pour les statistiques des échanges de biens entre Etats Membres (EDICOM), pour une période de trois ans .

Selon les termes de l'article 9 de la décision, *"la Commission présente au parlement Européen et au Conseil, à la fin d'EDICOM, un rapport sur sa réalisation, accompagné, le cas échéant, de propositions en vue de mesures ultérieures".*

Le présent rapport a donc pour objectif de présenter les résultats des actions entreprises dans le cadre du programme EDICOM. Bien que le programme ait couvert la période 1997-1999, les résultats définitifs de certaines actions lancées au titre de la dernière année du programme, n'ont été disponibles qu'en 2001, ce qui explique la production décalée de ce rapport.

Par ailleurs, consciente de la nécessité d'adapter les méthodes statistiques et de poursuivre les actions de modernisation du système statistique, la Commission a proposé dès la fin du programme en 1999 et sans attendre les résultats définitifs, des orientations sur l'avenir des statistiques sur les échanges de biens dans un document stratégique. Sur cette base, une décision du Parlement européen et du Conseil définissant un programme de travail de cinq ans a été adoptée en 2001 qui couvre un domaine d'action plus large que la décision Edicom de 1996. Ce programme de travail avait été défini en étroite collaboration avec les Etats membres et avait fait l'objet d'une évaluation ex ante détaillée.

---

[5] Décision du Conseil 94/445/CE de 11 juillet de 1994 relative aux réseaux télématiques entre administrations pour les statistiques des échanges de biens entre Etats membres. JO L 183, 19.7.1994

2. OBJECTIFS GENERAUX DU PROGRAMME

La décision Edicom de base donnait les lignes directives pour la mise en œuvre du programme.

Son objectif général était *« la mise en place d'un ensemble d'actions facilitant la migration des systèmes régionaux, nationaux et communautaires vers des systèmes interopérables au niveau européen, dans une première phase, pour la collecte des déclarations des données d'échange de biens entre Etats membres auprès des entreprises, leur contrôle, leur prétraitement et la diffusion des statistiques résultantes .*

Ces systèmes devaient s'appuyer notamment sur l'utilisation des techniques d'échange de données informatisé pour la transmission des déclarations statistiques. Des procédures automatisées pouvaient être mises à la disposition des administrations nationales et communautaires compétentes, ainsi que des redevables de l'information statistique en accord avec les autorités nationales compétentes ».

La décision de base a ensuite été complétée par les décisions suivantes de la Commission:

– Décision de la Commission du 18 mars 1999 portant approbation de 29 propositions d'actions susceptibles de bénéficier, au titre du budget 1999, d'un financement communautaire au titre de la décision 96/175/CE du Conseil du 9 décembre 1996, relative aux réseaux télématiques entre administrations pour les statistiques des échanges de biens entre Etats Membres ;

– Décision de la Commission du 31 mars 1998 portant approbation de 28 propositions d'actions susceptibles de bénéficier, au titre du budget 1999, d'un financement communautaire au titre de la décision 96/175/CE du Conseil ;

– Décision de la Commission du 24 avril 1997 portant approbation de 29 propositions d'actions susceptibles de bénéficier, au titre du budget 1999, d'un financement communautaire au titre de la décision 96/175/CE du Conseil ;

– Décision de la Commission du 20 mai 1997 portant approbation de 23 propositions d'actions susceptibles de bénéficier, au titre du budget 1999, d'un financement communautaire au titre de la décision 96/175/CE du Conseil ;

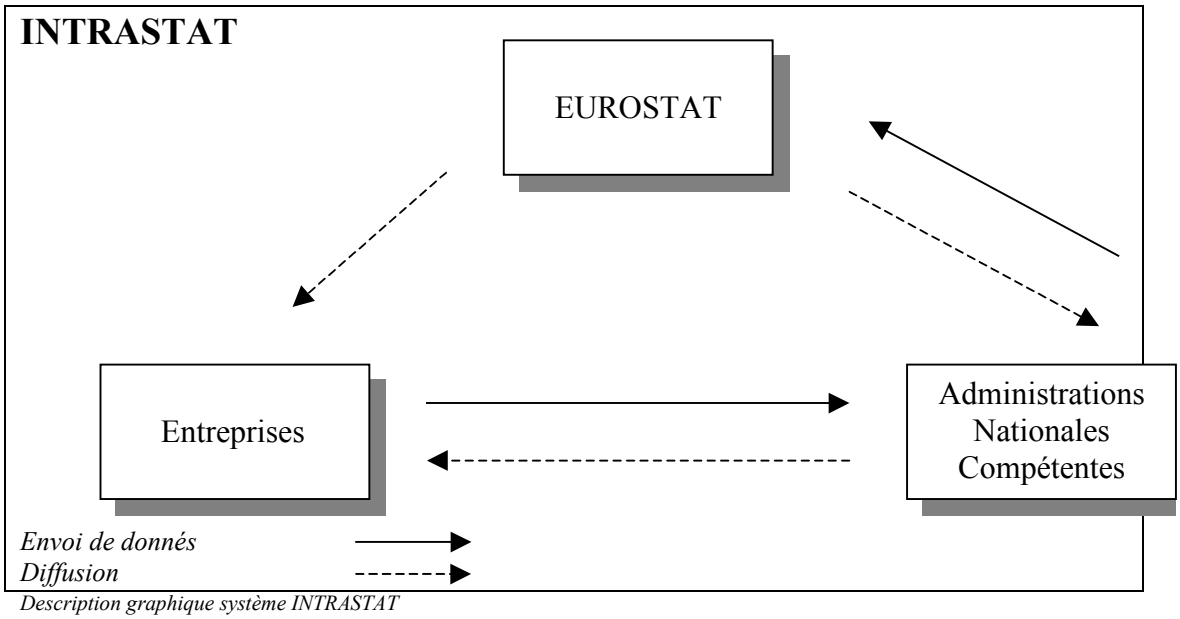
Le point de départ du programme était que le système Intrastat rendait nécessaire de collecter directement auprès des entreprises les données statistiques sur les échanges de biens entre Etats membres, en recourant à des méthodes et à des techniques qui en assurent l'exhaustivité, la fiabilité et l'actualité, sans constituer pour les intéressés, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, une charge disproportionnée par rapport aux résultats que les utilisateurs desdites statistiques avaient le droit d'attendre.

Pour atteindre ce but, la décision Edicom proposait un programme visant à moderniser, d'une manière cohérente et harmonisée, le système de collecte, traitement et diffusion des statistiques des échanges de biens entre Etats membres. Des outils modernes devaient être développés et promus visant à bénéficier aux différents niveaux - régional, national et communautaire - du système. Cette action, au cœur du projet, devait s'appuyer sur des normes, des méthodes et des procédures communes.

3. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

3.1. Contexte opérationnel du programme

L'objectif premier d'EDICOM était de développer un réseau télématique entre les entreprises redevables de l'information, les administrations régionales et nationales compétentes, et EUROSTAT en vue de l'élaboration des statistiques des échanges de biens entre Etats membres. Le contexte opérationnel du programme est présenté dans le graphique suivant :



Description graphique système INTRASTAT

3.2. Définitions d'actions centralisées et décentralisées

Le programme était décliné en actions centralisées, pilotées par la Commission et en actions décentralisées à mettre en œuvre par les Etats membres responsables de la collecte, du traitement et de la transmission des données à Eurostat.

Les actions à entreprendre ont été classées en 5 thèmes

1. *Automatisation et outils télématiques pour les redevables de l'information* - Conception, développement et promotion de logiciels de collecte, de contrôle et de transmission de l'information statistique et assistance aux Etats membres :

2. *Automatisation et outils télématiques pour les administrations* -Conception, développement et promotion de logiciels de réception, de validation et de traitement des données, ainsi qu'assistance dans ce domaine.

3. *Normes* - Conception, développement, promotion et mise à disposition de formats d'échanges d'information.

4. *Méthodes* - Conception, documentation et promotion des méthodes.

5. *Organisation/Administration/Gestion* -

Les actions centralisées ont fait l'objet d'appels au marché et les actions décentralisées de subventions réglementées aux Etats membres pour la réalisation d'actions compatibles avec les objectifs de la décision ou visant à la mise en œuvre des outils ou méthodes développés dans le cadre des actions centralisées.

Le budget alloué à chaque action, année par année, est présenté en annexe 1. Sur l'ensemble de la période 1997-1999, la part des actions centralisées s'est élevée à 43% et celle des actions décentralisées à 57%.

Les orientations, pour la mise en œuvre des actions, ont été les suivantes (art. 4 de la décision):

1. *faciliter la mise en place et l'utilisation des systèmes en question par des actions de promotion et de sensibilisation, notamment des entreprises et des utilisateurs, conduites par les organismes communautaires compétents en accord avec les organismes nationaux et régionaux ;*

2. *entreprendre des actions particulières en faveur des organismes régionaux et nationaux moins développés afin qu'ils puissent s'intégrer dans les systèmes en question ;*

3. *favoriser, d'une part, l'utilisation des techniques et outils télématiques les plus appropriés pour répondre aux besoins du système statistique et, d'autre part, leur intégration dans les environnements informatiques respectifs des administrations concernées.*

La proximité des objectifs du programme Edicom avec ceux poursuivis par le programme IDA (Echange des données entre administrations) doit être soulignée. La décision Edicom avait pour vocation de compléter les actions entreprises dans ce cadre plus général « *par des actions de caractère opérationnel, dans le domaine statistique ».*

3.3. Système de gestion

L'article 5 de la Décision EDICOM évoquait le système de gestion suivant :

«La Commission est responsable de la mise en œuvre de Edicom. Elle est assistée par :

a) *le comité du programme statistique des Communautés européennes, institué par la décision 89/382/CEE, Euratom, pour l'élaboration, le chiffrage et l'approbation du programme de travail annuel, selon la procédure prévue à l'article 6 ;*

b) *par le comité des statistiques des échanges de biens entre Etats membres, institué par le règlement (CEE) n° 3330/91 ;*

   - *pour l'approbation des appels d'offres et l'évaluation des projets et actions d'une valeur totale supérieure à 200.000 écus, selon la procédure prévue à l'article 6,*

   - *pour les mesures de mise en œuvre d'Edicom autres que celles visées au point a) et au premier tiret du présent point, selon la procédure prévue à l'article 7. »*

L'unité C4 d'Eurostat (Méthodologie, nomenclature et statistiques du commerce extérieur et intracommunautaire) et l'unité A2 (Technologies de l'information et de la communication pour le système statistique communautaire), sont les unités qui ont géré le programme EDICOM pour la période 1997-1999. Une Task Force composée de représentants d'Eurostat et des Etats membres a collaboré activement à la préparation et à la coordination des actions et programmes de travail à présenter au Comité du programme statistique et au Comité des statistiques des échanges de biens.

3.4. Indicateurs de performance

Les résultats positifs les plus pertinents obtenus dans le cadre du programme peuvent en particulier être évalués sur la base des indicateurs suivants:

a) Evolution de l'utilisation des moyens électroniques pour la transmission des déclarations Intrastat

Le développement des supports électroniques et des messages standardisés pour la transmission des déclarations Intrastat constituait l'objectif principal du programme. Les éléments-clé permettant d'évaluer l'évolution de la situation sont repris ci-dessous. Des informations plus détaillées au niveau de l'Union européenne et de chaque Etat membre figurent en annexe 2.

- En moyenne, pour l'ensemble des Etats membres le nombre de lignes transmises par support papier a baissé de **18 %** entre 1997 et 1999 ;
- Le nombre de lignes transmises par disquette et voie electronique a augmenté au cours de cette même période de **15 %** ;
- Le nombre de ligne transmises par EDIFACT au format Cusdec/Instat (format recommandé par Eurostat) a progressé de **43 %** ;
- L'utilisation de IDEP/CN8 (formulaires électroniques de la déclaration Intrastat) s'est amplifiée au cours des dernières années :

Année	Nombre d'Etats membres	Nombre d'entreprises
1994	7	3 000
1995	8	7 000
1996	11	14 500
1997	11	25 000
1998	12	30 000
1999	12	36 000

b) Evolution du délai de transmission des statistiques, par les Etats membres à Eurostat

L'amélioration des délais de transmission des déclarations statistiques par les Etats membres à Eurostat est un résultat de la modernisation du système, aussi bien au niveau des redevables de l'information, utilisateurs de moyens électroniques pour établir leurs déclarations, que des administrations nationales. Le résultat est une meilleure conformité par rapport aux règles communautaires et une meilleure satisfaction des besoins des utilisateurs.

– **Transmission des données détaillées extra-communautaires**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Indicateur 1*	34	14	11	8	2	-2
Indicateur 2*	1	2	1	4	5	11

– **Transmission des données détaillées intra-communautaires**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Indicateur 1*	15	9	3	-3	-5	-8
Indicateur 2*	2	4	5	8	10	13

Indicateur 1 : délai moyen (en jours) de disponibilité des statistiques détaillées de l'Union Européenne (médiane des délais annuels moyens des 15 EM)
Indicateur 2 : nombre d'Etats respectant les règlements fixant les délais de transmission
Note : le signe"-" indique l'envoi des données en avance par rapports aux règlements

c) Evolution de l'utilisation de la base de données Comext

La base de données Comext permet le traitement et le stockage de toutes les données relatives aux statistiques des échanges de biens. Cette base a été modernisée et son contenu a été constamment amélioré. Elle est devenue un outil de référence à Eurostat avec une augmentation notable de son utilisation.

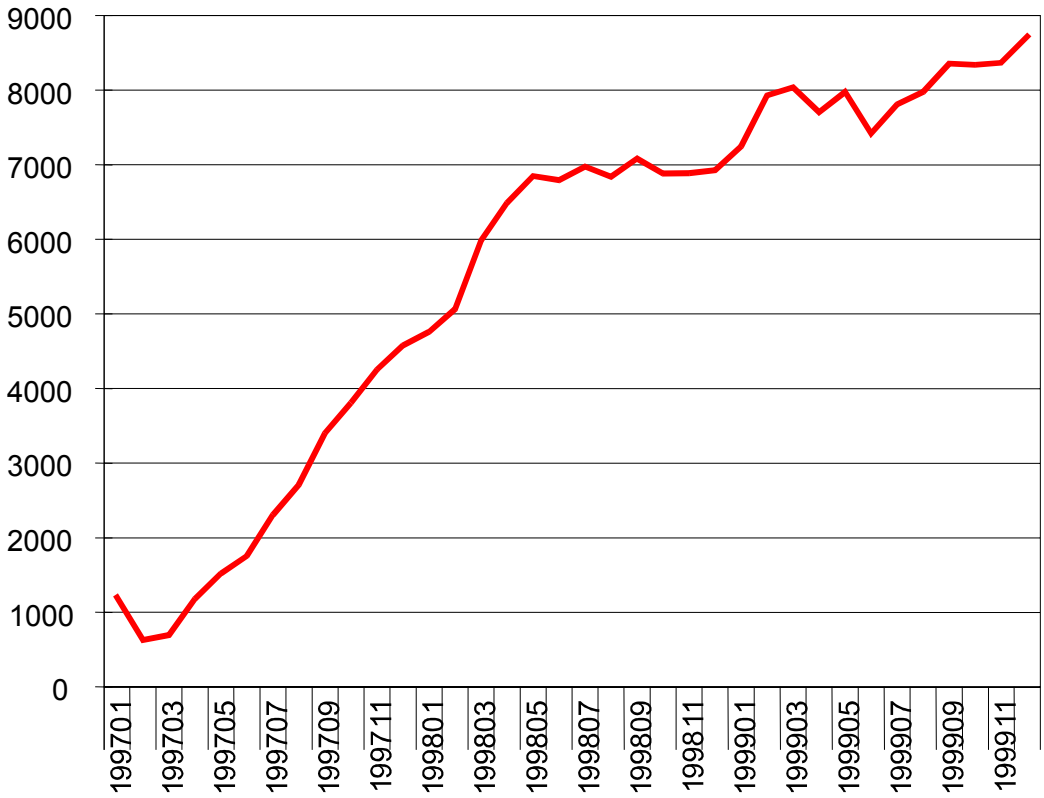
– **Nombre d'utilisateurs en ligne de Comext**

	Commission	Autres Institutions et administrations
1997	546	20
1998	659	50
1999	759	70

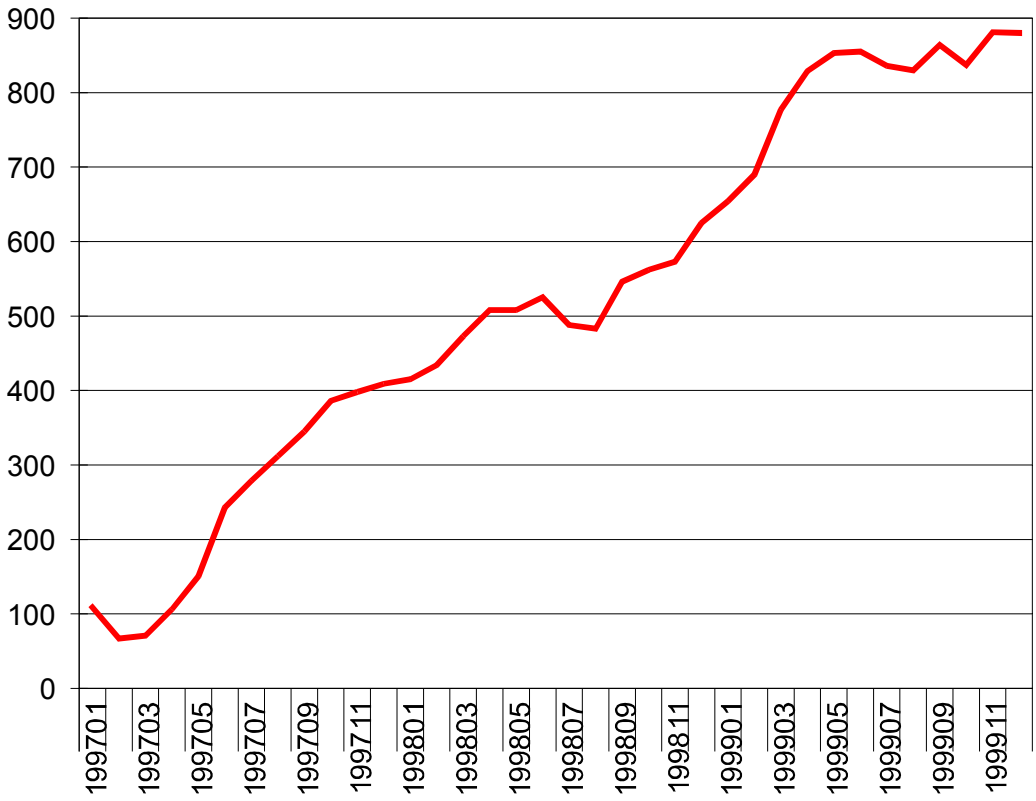
– **Nombre d'utilisation en ligne de Comext**

	Enregistrements (MIO)	Nombre d'accès au système
1997	3092	22478
1998	5600	85000
1999	10309	92500

– **Accès à Comext (nombre) - données mensuelles - moyenne mobile sur 12 mois**



– **Enregistrements extraits de Comext (MIO) – données mensuelles – moyenne mobile sur 12 mois**



3.5. Suivi du programme

La décision du Conseil prévoyait que, durant la mise en œuvre du programme EDICOM, la Commission devait rapporter:

– périodiquement au Comité IDA ;

– annuellement au Comité des statistiques des échanges de biens entre Etats membres ;

– au terme du programme, au Conseil et au Parlement européen, en accompagnant le rapport, le cas échéant, de propositions en vue de mesures ultérieures.

Ce rapport vise à apporter une information synthétique sur les résultats obtenus dans le cadre de la décision et sur les mesures nouvelles qui ont été proposées à partir de 1999.

4. RESULTATS DES ACTIONS

4.1. Actions liées à l'automatisation et aux outils télématiques pour les redevables

Les outils informatiques développés pour l'élaboration des déclarations Intrastat et la standaridisation des des formats et messages ont été l'un des résultats majeurs du programme. Plusieurs outils sont concernés : IDEP/CN8, développé par Eurostat, IRIS, développé par l'Office statistique (CBS) des Pays-Bas, IDES (Intra-trade Data Entry Software) etW3stat (on line declaration form) par l'Allemagne, Intrastat E-form par le Royaume-Uni.

IDEP/CN8, distribué à environ 50.000 entreprises, et IRIS, utilisé par 15.000 entreprises environ aux Pays-Bas et en Allemagne (jusqu'à 1999), sont les principaux exemples du succès des outils télématiques développés.

Un important effort a été réalisé pour la mise à jour annuelle des logiciels, de la nomenclature combinée et la mise à niveau de la technologie utilisée. Actuellement, des versions DOS et Windows des logiciels IDEP et IRIS sont disponibles.

Les principaux bénéfices de l'utilisation des formulaires électroniques sont les suivants :

1. Allégement de la charge administrative pour établir la déclaration ;

2. Réduction du nombre d'erreurs et donc amélioration de la qualité des données ;

3. Standardisation des formats d'envoi des données ;

4. Production d'outils de dimension communautaire ;

5. Réduction du taux de non-réponse des redevables .

4.2. Actions liées à l'automatisation et aux outils télématiques pour les administrations

Des actions ont été envisagées pour l'optimisation du traitement informatique de l'information et les infrastructures des administrations, notamment :

1. Modernisation des infrastructures des administrations nationales ou régionales compétentes : parc informatique, serveurs, systèmes de stockage de l'information, imprimantes, graveurs, systèmes de communication ;

2. Mise en place de systèmes de lecture optique pour les déclarations papier Intrastat ;

3. Mise en place de systèmes de lecture de disquettes pour les déclarations Intrastat sur disquettes ;

4. Mise en place de systèmes de lecture de la déclaration Intrastat reçue par fax ;

5. Mise en place de systèmes de réception de la déclaration Intrastat par voie télématique (modem, on-line data transfer…) .

Des travaux importants ont également été réalisés au niveau des bases de données dans les Etats membres et aussi à Eurostat où la base de données Comext, qui permet le traitement et le stockage de toutes les données relatives aux statistiques des échanges de biens des Etats membres, a été modernisée.

A l'heure actuelle, l'accès direct (on line) et régulier au système Comext est possible pour par environ 750 utilisateurs internes (toutes les Directions générales de la Commission y sont connectées) et plus de 150 utilisateurs externes (ministères, organisations internationales, offices statistiques, banques centrales, consultants). Au niveau du contenu, la base occupe plus de 160 GigaBytes et contient des données détaillées non seulement en provenance des Etats membres mais aussi des pays concernés par les programmes Phare et Tacis, de nombreux autres pays tiers et des organisations internationales telles que les Nations-Unies (accès à la base comtrade), le FMI etc. Le système peut être considéré comme une référence au niveau mondial pour les bases statistiques sur le commerce extérieur. Compte tenu de son volume et des possibilités d'utilisation, elle constitue un support important aux politiques extérieures et intérieures de l'Union.

4.3. Actions liées aux normes et formats d'échanges

Les activités principales au titre de cette rubrique sont liées à la nomenclature combinée (NC) et aux formats de messages EDIFACT utilisés pour la déclaration Intrastat

4.3.1. Développement de messages

En se basant sur les standards UN/EDIFACT (ISO standard 9735, Electronic Data Interchange For Administrations, Commerce and Transport) les messages CUSDEC/INSTAT, CUSDEC/EXSTAT et CUSDEC/INSRES (confirmation de réception) ont été développés par le groupe WG5 « commerce extérieur » en collaboration avec le groupe EG3 « taxes et douanes » dans le cadre de EBES – EG6 (European Board for EDI Standards, Expert Group 6 – Statistics). Ces messages sont utilisés de façon universelle par les applications de collecte des données primaires ainsi que pour leur transfert aux systèmes nationaux centralisés. Pour rester cohérent avec l'évolution rapide dans le monde des communications et de la généralisation des « e-activities » un ensemble de travaux pour la définition des messages en XML (eXtended Markup Language) a été initié.

4.3.2. Informatisation de la gestion et de la diffusion de la Nomenclature Combinée et de ses produits connexes.

La Nomenclature Combinée des marchandises (NC) est une des métadonnées essentielles utilisées pour les échanges commerciaux ainsi que pour l'établissement des statistiques du commerce extérieur. Elle nécessite un traitement prioritaire permettant son adaptation constante aux nouveaux besoins des politiques de l'Union Européenne et à l'évolution technologique et commerciale.

La NC étant une nomenclature détaillée, riche mais complexe, un ensemble de produits liés ont été conçus dans le but de faciliter son utilisation par les redevables de l'information statistique et par les administrations nationales. Ces produits connexes sont principalement les textes auto explicatifs, les mots clés, les notes explicatives, l'index alphabétique, les tables de transposition annuelle des codes, les tables de corrélation avec d'autres nomenclatures et les agrégats des codes.

Dans ce contexte, afin de gérer la NC et ses produits connexes, les activités suivantes ont été entreprises:

– Conception et développement d'un système informatisé de base de données. Ce système répond aux besoins de gestion des amendements de la NC, d'élaboration des documents de travail (propositions d'amendements) destinés à être examinés par le Comité du Code des Douanes - Section de la nomenclature tarifaire et statistique, de mise à jour des fichiers contenant les versions annuelles de la nomenclature et des produits connexes, et de transfert des données vers d'autres systèmes de bases de données, notamment vers les systèmes IDEP/CN8, NPS, et COMEXT, ceci dans les 11 versions linguistiques communautaires.

– Conception et développement d'un système informatisé de production de fichiers informatiques, afin d'améliorer la diffusion de ces informations. Il a pour objet de répondre aux besoins des utilisateurs de la NC, et permet de mettre à leur disposition des copies papier de la NC, ainsi que plusieurs types de fichiers (SGML, TXT, ACCESS, …) destinés à alimenter d'autres systèmes de bases de données d'Eurostat (notamment IDEP/CN8, NPS, et Comext), d'autres services de la Commission, des administrations nationales des Etats membres ou des redevables de l'information statistique.

4.3.3. Etude sur la facilitation de la classification des marchandises par l'utilisation du vocabulaire commercial des produits.

Malgré les nombreux efforts déjà entrepris pour faciliter l'utilisation de la Nomenclature Combinée par les redevables de l'information statistique et par les administrations nationales, certaines catégories d'utilisateurs rencontrent encore des difficultés pour classer correctement leurs marchandises. Une des raisons de cette difficulté réside dans la différence entre les terminologies employées dans la N.C. et celles employées par les professionnels. Une analyse a donc été entreprise afin de prendre une mesure objective de cette « distance terminologique » et d'analyser dans quelle mesure un enrichissement des fichiers de mots clés de la N.C. par des synonymes tirés des langages professionnels permettrait de pallier ces difficultés.

Les sources d'informations permettant cet enrichissement ont été recensées et analysées. Elles sont nombreuses mais leur mobilisation est complexe et coûteuse. Toutefois, il a été mis en évidence que les outils modernes d'analyse linguistiques permettraient de faciliter réellement l'accès aux nomenclatures dans le cadre d'une mise en œuvre pratique des résultats de cette analyse.

4.4. Actions liées aux méthodes

Les principaux résultats des travaux d'ordre méthodologique ont été les suivants :

4.4.1. Poursuite des travaux d'harmonisation des méthodes statistiques dans le cadre des recommandations internationales.

L'élaboration des statistiques sur les échanges de biens fait l'objet d'une forte harmonisation au plan communautaire. En grande partie, l'élaboration de ces règles se fait selon des règles communes qui sont reprises dans un ensemble de règlements communautaires (règlements de base du Conseil, et dans certains cas du Parlement européen, complétés par des règlements d'application de la Commission). L'harmonisation n'est cependant pas achevée ; il subsiste en particulier des mouvements ou biens particuliers (avions, bateaux, satellites, produits de la mer, réparations,…) pour lesquels la complexité des transactions ou la difficulté d'accéder à l'information ne garantissent pas l'obtention de résultats statistiques fiables et comparables au plan international. Des travaux visant à améliorer le traitement de ces biens ont été entrepris

au plan international ; leurs résultats ont repris dans le guide « statistiques des échanges internationaux de biens – concepts et définitions » récemment révisé par la commission statistique des Nations-Unies (travaux auxquels la Commission européenne (Eurostat) a collaboré).

Par ailleurs, en dépit de l'harmonisation des règles pour l'élaboration des statistiques communautaires certains Etats membres continuent de produire des statistiques nationales selon des règles parfois différentes de celles existant au niveau communautaire afin de tenir compte des besoins ou exigences spécifiques existant au niveau national.

Dans ce contexte, différents travaux ont été entrepris au plan communautaire visant d'une part à continuer les travaux d'harmonisation, en les inscrivant clairement dans le cadre des recommandations internationales, et d'autre part à mieux informer les utilisateurs à la fois sur les règles méthodologiques utilisées pour les différentes statistiques auxquelles ils ont accès.

Pour ce qui concerne l'harmonisation du traitement des mouvements ou biens particuliers, elle a pu être poursuivi sur la base de différents travaux:

– l'exercice d'évaluation des systèmes nationaux entrepris par Eurostat et mené sur base d'un questionnaire détaillé et de visites dans les Etats membres, qui a mis en évidence certaines carences dans les pratiques nationales ;

– la révision du guide « statistiques des échanges internationaux de biens – concepts et définitions » entreprise par la commission statistique des Nations-Unies.

Des recommandations ont été faites et dans ce cadre, des projets-pilotes ont été lancés dans quelques Etats membres visant les objectifs suivants :

– identification des sources d'information alternatives permettant d'obtenir les informations requises pour la collecte des statistiques ou de contrôler les informations disponibles sur les déclarations en douane ou intrastat ;

– analyse du contenu de l'information disponible, de son utilité à des fins statistiques et, dans la mesure du possible, de sa fiabilité ;

– analyse des conditions (support, périodicité, délais, coût, confidentialité, ...) dans lesquelles les administrations statistiques peuvent accéder à ces sources et à les exploiter.

Sur la base des résultats de ces projets, la réglementation communautaire[6] (Intrastat et Extrastat) a été complétée permettant de traiter ces biens d'une manière harmonisée et conforme aux recommandations internationales. Les biens ou mouvements pour lesquels les travaux doivent encore être poursuivis ont été identifiés.

Pour ce qui concerne l'information des utilisateurs sur les règles méthodologiques utilisées pour les différentes statistiques auxquelles ils ont accès, un guide de l'utilisateur a été préparé dans lequel une attention particulière est apportée aux différences pouvant exister entre la statistique communautaire publiée par Eurostat et les statistiques nationales relatives aux échanges de biens qui peuvent notamment être relayées par d'autres organisations internationales.

---

[6] Règlements de la Commission n° 1901/2000 du 7.9.2000 (JO L 228 du 8.9.2000) et n°1917/2000 du 9.9.2000 (JO L 229 du 9.9.2000)

4.4.2. Analyse des simplifications pouvant être apportées au système Intrastat dans le cadre de l'initiative SLIM

La demande de simplification du système Intrastat est née avec le lancement de l'initiative SLIM (Simpler Legislation for the Internal Market) par les ministres du marché intérieur en 1996. Un groupe d'experts avait été mis en place avec le mandat de faire des propositions concrètes en vue d'une simplification du système. Les voies proposées par le groupe étaient les suivantes :

– réduire le nombre d'informations à collecter en fonction des besoins statistiques et des difficultés rencontrées par les entreprises ;

– simplifier la déclaration de la nomenclature des produits, principale difficulté pour les déclarants (avec ses quelques 10.000 sous-positions), tout en associant les fédérations professionnelles principaux utilisateurs privés des statistiques détaillées ;

– engager des études visant à réformer en profondeur le système statistique en vue de diminuer les coûts supportés par les redevables et les administrations) ;

– encourager l'utilisation des méthodes modernes de collecte et de traitement des données dans les entreprises et les administrations nationales.

Sur la base de ces propositions un grand nombre d'études méthodologiques ont été lancées, en collaboration avec les administrations statistiques nationales, sur les thèmes suivants:

– utilité et qualité de certaines variables (pays d'origine, mode de transport, nature de la transaction…) ; impact de leur suppression ;

– adaptation possible du système de seuils ;

– faisabilité de systèmes alternatifs remettant en question l'obligation de produire mensuellement des statistiques détaillées. La forme extrême de cette proposition était un système basé sur un seul flux ;

Les résultats de ces travaux, au plan méthodologique, ont été les suivants :

– adoption d'un règlement du Conseil et du Parlement européen amendant le règlement de base Intrastat réduisant le nombre de variables à collecter ;

– adoption d'un règlement du Conseil et du Parlement européen amendant le règlement de base Intrastat en introduisant une simplification de la déclaration de la nomenclature des produits.

Les propositions concernant une réforme plus fondamentale (systèmes alternatifs) n'ont pas abouti à un amendement de la législation faute d'accord entre la Commission et les Etats membres au niveau des discussions dans les comités techniques. Le principe d'une poursuite de cette réflexion a néanmoins été repris dans le cadre d'orientations stratégiques sur le futur des statistiques des échanges de biens, plus larges et à plus long terme, adoptées en 1999.

4.4.3. Amélioration des méthodes statistiques pour le traitement des données fiscales dans le cadre du système Intrastat

Dès l'origine, le système Intrastat a été construit sur la base d'un lien très étroit avec le système déclaratif TVA relatif aux échanges intracommunautaires de biens, les principales caractéristiques de ce lien étant les suivantes:

– les redevables de l'information statistique sont identifiés sur la déclaration Intrastat au moyen de leur numéro d'identification TVA. Les services statistiques sont ainsi en mesure de gérer le registre des opérateurs intracommunautaires et d'effectuer les contrôles nécessaires par recoupement ;

– les administrations fiscales des Etats membres sont tenues de transmettre au moins trimestriellement aux services statistiques la liste des opérateurs ayant réalisé des acquisitions ou des livraisons ainsi que le montant de ces opérations. La plupart des Etats membres ont également accès aux données déclarées par les assujettis dans le cadre du système VIES (Vat Information Exchange System). Les administrations statistiques peuvent ainsi d'une part contrôler l'exhaustivité et la qualité des données statistiques et d'autre part enrichir la base statistique des données disponibles pour les opérateurs situés en dessous d'un seuil, dit "d'assimilation", qui les dispense d'obligations statistiques ;

– le lien avec le système fiscal est enfin une condition de l'existence même d'Intrastat, dans sa forme actuelle, son application prenant fin "au moment du passage à un régime unifié de taxation dans l'État membre d'origine" (article 1er du règlement Intrastat).

Le lien avec le système TVA étant un élément-pivot du fonctionnement du système, plusieurs actions ont été entreprises visant d'une à optimiser l'utilisation des données fiscales par les administrations statistiques et d'autre part à prévenir le risque d'une disparition de ce lien dans l'hypothèse d'une évolution de la législation fiscale.

Les principaux résultats obtenus ont été les suivants:

– tout d'abord un bilan du fonctionnement actuel du lien entre Intrastat et le système fiscal, tenant compte notamment des diverses organisations des Etats membres;

– des recommandations au niveau de l'organisation nationale et de l'utilisation de la source fiscale pour améliorer la qualité et de la disponibilité des données statistiques

– une analyse prospective des conséquences possibles d'une disparition du lien entre Intrastat et le système fiscal visant notamment à identifier les sources d'information pouvant se substituer à l'information fiscale.

4.4.4. Amélioration du système d'information sur les statistiques des échanges de biens.

La mise en œuvre d'Intrastat en 1993 et le développement des travaux méthodologiques depuis cette date, accru par l'initiative SLIM, ont rendu nécessaires des actions visant à mieux informer les utilisateurs des statistiques et à mieux organiser la gestion du matériel méthodologique. Cet objectif s'est concrétisé par la publication régulière d'une note d'information (« Newsletter ») sur Edicom et Intrastat et le lancement d'un projet de système d'information reprenant la documentation méthodologique de référence relative aux statistiques sur les échanges de biens.

Une base de données, en partie opérationnelle, a ainsi été développée, ayant une double vocation :

– gestion de la documentation interne à Eurostat et facilitation de l'accès à cette information;

– meilleure information des utilisateurs à une documentation méthodologique de base complète, comprenant plusieurs volets: guide sur les concepts et définitions utilisés au plan communautaire; guide destiné aux utilisateurs des statistiques; guide destiné aux services chargés d'élaborer les statistiques sur les échanges de biens ; accès aux métadonnées et à l'acquis communautaire.

4.4.5. Amélioration des traitements statistiques appliqués aux données de base

Les objectifs essentiels étaient d'une part, d'améliorer la qualité et la disponibilité des données diffusées, d'autre part de permettre une réduction de la charge de collecte en la compensant par des traitements statistiques appropriés. Les principales actions ont été les suivantes :

– *Etudes sur les méthodes d'ajustement :*

Le but de ces études était d'améliorer la fiabilité des données en estimant le commerce non déclaré. Celui-ci peut provenir de l'application des seuils, ou bien d'un phénomène de non réponse. L'estimation de la valeur statistique à partir des valeurs facturées, mieux connue par les entreprises, a également fait l'objet d'investigations.

– *Production d'indicateurs anticipés du commerce extérieur.*

Les délais de transmission des données par les Etats membres ne permettaient pas de produire les statistiques du commerce intra et extra-communautaire dans des délais compatibles avec les besoins exprimés par les utilisateurs, en particulier en ce qui concerne les agrégats macro-économiques.

Des études ont été lancées afin d'améliorer ces délais, aussi bien au niveau des Etats membres qu'au niveau centralisé, afin de développer des techniques permettant d'anticiper les réponses tardives. Plusieurs méthodes ont été expérimentées et évaluées (sondages, modélisation des séries temporelles, régression). Un outil informatique a été développé et mis en œuvre pour estimer les données manquantes ou envoyées tardivement par certains Etats membres.

– *Analyses bilatérales des statistiques entre Etats membres*

Suite à la mise en œuvre d'Intrastat en 1993, des asymétries importantes entre les flux de commerce des Etats membres ont été observées. Ces asymétries ont un impact non négligeable sur les balances de paiements et les Comptes nationaux. Des études bilatérales ont été menées pour identifier et corriger, dans la mesure du possible, les différentes sources possibles d'asymétrie.

– *Amélioration des contrôles de l'information*

Les contrôles effectués sur les données transmises par les Etats membres étaient pour l'essentiel des contrôles de validité formelle de l'information. Pour améliorer la qualité des données, il a été décidé de développer des contrôles de vraisemblance des informations quantitatives.

Les principaux résultats obtenus ont été les suivants :

– Les délais de fourniture des statistiques intra-communautaires ont été très sensiblement réduits. Un outil d'estimation des données manquantes est régulièrement mis en œuvre pour la première publication des données mensuelles.

– La qualité des données publiées a été améliorée grâce, en particulier, à de meilleurs ajustements statistiques.

– Les contrôles de l'information de base ont été perfectionnés (en particulier le contrôle de l'exhaustivité des réponses pour les grandes entreprises).

– Un programme de détection de points aberrants (outliers) a été mis au point. Des rapports sont périodiquement adressés aux administrations nationales de collecte pour leur signaler les évolutions suspectes.

– Des Etats membres ont pu simplifier la déclaration Intrastat, tout en contrôlant l'effet des simplifications sur la qualité des données (par exemple : suppression de la collecte de la valeur statistique).

– Les principales causes d'asymétrie entre Etats membres ont pu être identifiées et, dans certains cas, traitées. Cependant, les données disponibles n'ont pas permis de réduire significativement l'asymétrie intra-UE au niveau global.

– Un modèle expérimental de réconciliation des flux intra-UE, fondé sur l'analyse des séries temporelles, a été élaboré.

4.4.6. Consolidation et Elargissement de l'offre statistique sur le commerce extérieur

Des besoins nouveaux d'informations statistiques ont été identifiés, liés en particulier à la globalisation de l'économie et à la création de l'Union monétaire.

Les principales actions menées pour répondre à ces besoins ont été les suivantes :

– *Statistiques liées aux entreprises :*

L'analyse économique du commerce international nécessite une meilleure connaissance de la part des échanges réalisés entre des entreprises affiliées, ainsi qu'une mesure du commerce extérieur ventilée selon les secteurs d'activité des entreprises. Des études pilotes ont été menées dans plusieurs Etats membres afin d'une part, de déterminer les méthodes de collecte les plus pertinentes pour mesurer le commerce intra-firme, d'autre part de mesurer le commerce réalisé par des entreprises dépendant de groupes étrangers. Des études ont également été menées afin d'obtenir des données par secteur d'activité au moyen de liens entre les registres d'opérateurs du commerce extérieur et les registres généraux d'entreprises.

– *Production de séries corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.*

La diffusion de séries brutes ne permettant pas une observation précise des évolutions infra-annuelles des flux de commerce extérieur, une application de calcul de séries CVS/CJO a été mise au point.

– *Information sur la qualité des données :*

La communication sur la qualité des données Intrastat était très insuffisante. Il a été décidé d'élaborer et de diffuser des rapports de qualité au niveau des Etats membres et d'Eurostat.

– *Indices du commerce extérieur*

L'application de calcul des indices du commerce extérieur a été entièrement réécrite dans un environnement SAS. Ces nouveaux programmes permettent de calculer des indices pour n'importe quelle combinaison de pays déclarants, partenaires et de produits, en fonction des besoins des utilisateurs.

Par ailleurs, des comparaisons ont été effectuées avec les systèmes d'enquêtes spécifiques de prix d'import/export.

– *Convergence avec les Balances de paiements et les Comptes nationaux*

La comparabilité des statistiques du commerce extérieur avec les indicateurs équivalents diffusés dans le cadre des Balances de paiements et des Comptes Nationaux suppose que les importations globales soient mesurées selon la valeur FOB (free on board). Des études ont été menées sur les différentes méthodes d'estimation du taux de passage CIF/FOB appliquées par les Etats membres.

– *Diffusion des données*

Pour répondre aux besoins des utilisateurs, des indicateurs ou des publications spécifiques à certaines zones géographiques ont été développés (par exemple sur l'Union monétaire ou les pays candidats).

D'autre part, une analyse des différents regroupements géographiques utilisés par les Etats Membres a été menée.

Les principaux résultats obtenus ont été les suivants :

– Les méthodes de collecte possibles pour mesurer les échanges intra-firme ont été définies et évaluées.

– Les liens avec les registres généraux d'entreprise ont été étendus. Cependant, quelques Etats membres ne sont toujours pas en mesure d'effectuer de tels liens (en particulier pour l'extra-UE) et ne peuvent donc produire des statistiques par secteur d'activité.

– Des séries désaisonnalisées et corrigées des jours ouvrables sont produites et publiées mensuellement.

– Des rapports de qualité ont été diffusés, en particulier sur le site Internet d'Eurostat, sur la base d'une structure commune. 11 Etats membres sur 15 ont produit leurs propres rapports de qualité avec une présentation homogène.

– Les délais de fourniture des indices du commerce extérieur ont été sensiblement réduits. Les nouveaux programmes permettent de faire face à tous les besoins des utilisateurs, que ce soit dans le cadre de l'UEM ou du futur élargissement de l'UE.

– Un bilan sur les méthodes d'estimation du taux de passage CIF/FOB a été élaboré. Ce bilan montre une grande hétérogénéité des méthodes et des résultats obtenus.

4.5. Actions liées à l'organisation et à la gestion du programme

Dans ce groupe d'actions, il faut citer l'organisation des réunions de la Task Force EDICOM qui est à l'origine de la plupart des actions et a permis d'assurer la gestion et le suivi du programme.

Des séminaires et des formations ont également été organisés dans les Etats Membres ; ils ont contribué largement à la promotion d'Intrastat et d'Idep auprès des entreprises.

5. BILAN GENERAL ET CONCLUSIONS

Le résultat des actions entreprises (voir partie 4) montre qu'elles ont permis de faire progresser considérablement la qualité des statistiques intra-communautaires, affectée par la restructuration de 1993 ; en particulier, le travail en commun a permis d'atteindre des objectifs qui auraient été inaccessibles si les efforts n'avaient été réalisés qu'au niveau des Etats-membres.

Les principaux résultats à l'issue de l'exécution du programme ont été les suivants :

- le programme a contribué de manière notable à la mise en application du système Intrastat dans de bonnes conditions ;

- il a en particulier permis la conception, le développement et la promotion de formulaires électroniques de la déclaration Intrastat diffusés à plus de 50.000 entreprises redevables de l'information statistique ;

- il a permis de moderniser les infrastructures de collecte, traitement, transmission et diffusion de l'information statistique dans les Etats membres et à Eurostat permettant avec un impact notable sur la qualité de l'information statistique, les délais de diffusion et les modalités d'accès aux statistiques avec notamment le développement de la base de données Comext ;

- il a permis l'élaboration de messages appropriés et la standardisation des transmissions de l'information prenant en compte la dimension internationale (travaux en coopération avec les Nations-Unies) et facilitant ainsi les échanges et la comparabilité des données non seulement au niveau de l'Union européenne mais aussi au niveau international (avec notamment l'extension de la collecte des données à de nombreux pays tiers) ;

- il a permis l'informatisation de la gestion et de la diffusion des informations liées à la nomenclature, ainsi que la mise à disposition de ces informations aux utilisateurs internes ou externes;

- il a participé à l'amélioration et à l'harmonisation des méthodes statistiques, contribuant ainsi à une meilleure qualité des données ;

- il a participé à l'adaptation des règles Intrastat aux exigences du marché intérieur, dans le cadre de l'initiative SLIM, par une meilleure adéquation entre les besoins des utilisateurs et la charge pesant sur les redevables de l'information .

La statistique du commerce extérieur et intra-communautaire est entrée dans une nouvelle phase de son développement. Elle doit notamment satisfaire des besoins en information croissants et plus exigeants des utilisateurs, dans un contexte d'incertitude sur l'environnement administratif du système de collecte et sur les ressources disponibles, tant au niveau communautaire que national. Pour relever ces défis, la Commission (Eurostat) a proposé dès 1999 un certain nombre d'orientations stratégiques visant à améliorer la précision et la fiabilité des résultats, à accélérer la disponibilité des statistiques, à réorienter l'offre statistique et à préparer des adaptations plus profondes du système à moyen/long terme.

Dans ce contexte, une nouvelle décision du Parlement européen et du Conseil a été adoptée en 2001 visant à :

– favoriser une organisation moderne, rationnelle et efficace du réseau transeuropéen de collecte, traitement et diffusion des statistiques intra et extra-communautaires ;

– développer les outils de collecte, de traitement, de transmission et de diffusion de l'information statistique, en tenant compte des derniers progrès technologiques et en recherchant le meilleur rapport coût-efficacité.

Les travaux ont débuté ; la Commission procédera régulièrement, en collaboration avec les Etats membres, à une évaluation des actions financées dans le cadre de la nouvelle décision, en vue d'établir si les objectifs visés ont été atteints et de fournir des lignes directrices pour l'amélioration de l'efficacité des actions futures.

ANNEXE I

UTILISATION DU BUDGET 1997-1999

DECISION 1997 Phase I - REPARTITION DES DEPENSES DECENTRALISEES

Etats Membres	Montant décision	Montant dépensé
Belgique	240.000	240.000
Danemark	160.000	160.000
Allemagne	300.000	300.000
Grèce	160.000	160.000
Espagne	200.000	200.000
France	280.000	280.000
Irlande	160.000	160.000
Italie	260.000	260.000
Luxembourg	150.000	150.000
Pays-Bas	190.000	190.000
Autriche	170.000	170.000
Portugal	170.000	170.000
Finlande	160.000	160.000
Suède	180.000	180.000
Royaume-Uni	220.000	220.000
TOTAL	**3.000.000**	**3.000.000**

DECISION 1997 Phase II - REPARTITION DES DEPENSES DECENTRALISEES

Etats Membres	Montant décision	Montant dépensé
Belgique	100.000	100.000
Danemark	80.000	80.000
Allemagne	130.000	130.000
Grèce	80.000	80.000
Espagne	175.000	175.000
France	130.000	130.000
Irlande	80.000	80.000
Italie	120.000	120.000
Luxembourg	32.000	32.000
Pays-Bas	178.000	178.000
Autriche	55.000	55.000
Portugal	80.000	80.000
Finlande	80.000	80.000
Suède	80.000	80.000
Royaume-Uni	100.000	100.000
TOTAL	**1.500.000**	**1.500.000**

DECISION 1998 - REPARTITION DES DEPENSES DECENTRALISEES

Etats Membres	Montant décision	Montant dépensé
Belgique	374.600	299.255
Danemark	227.200	227.200
Allemagne	533.000	533.000
Grèce	183.200	177.620
Espagne	325.100	192.013
France	492.900	492.900
Irlande	192.400	188.727
Italie	446.000	321.734
Luxembourg	146.100	103.950
Pays-Bas	619.200	619.200
Autriche	239.400	234.515
Portugal	221.100	221.100
Finlande	201.100	201.100
Suède	275.000	274.660
Royaume-Uni	387.700	387.700
TOTAL	**4.864.000**	**4.474.674**

DECISION 1999 - REPARTITION DES DEPENSES DECENTRALISEES

Etats Membres	Montant décision	Montant dépensé
Belgique	433.800	350.929
Danemark	263.000	263.000
Allemagne	617.200	617.200
Grèce	212.100	210.069
Espagne	376.500	345.649
France	570.700	570.000
Irlande	222.800	139.093
Italie	516.500	206.600
Luxembourg	169.200	169.200
Pays-Bas	687.000	687.000
Autriche	277.100	277.100
Portugal	256.000	256.000
Finlande	232.800	232.800
Suède	318.300	318.300
Royaume-Uni	449.000	449.000
TOTAL	**5.602.000**	**5.091.940**

DECISION 1997 Phase I - REPARTITION DES DEPENSES CENTRALISEES

Désignation des projets	Montant décision	Montant dépensé
Infrastructure et organisation . Réunions/Tasks-Force/Séminaires . Activités de support et assistance	215.000	213.200
Echange de biens entre Etats membres . Optimisation du fonctionnement d'Intrastat . Exercice SLIM / Etudes Etats membres	360.000	357.600
Système d'information sur les statistiques des Echanges de Biens . Développement des bases de données . Maintenance du système COMEXT	255.000	254.000
Nomenclature des Echanges de Biens . Gestion des amendements . Mise à disposition de la NC . Produits connexes . Consolidation et extension linguistique . Système documentaire	420.000	419.372
Publication / Etudes . Extraction / World Trade System . Editions automatisée des publications sur le Commerce Extérieur . Desktop publishing 2 . Commentaires des publications . Production des indices . Conversion des indices . Adaptation d'un processus de redressement du commerce intra	370.000	369.100
Formulaire électroniques . HelpDesk/Management support et maintenance . Développement WINDOWS IDEP/CN8 . EDICOM project support	390.000	385.138
Normalisation/Télécommunications . Standardisation EDIFACT . Support à l'introduction Telecom	210.000	206.900
Equipement . Achat et maintenance matériel	100.000	99.787
Exercice de réconciliation	100.000	99.200
Harmoniation des méthodes	120.000	119.100
Analyses statistiques . Analyse des données - Qualité . Support informatique	125.000	124.250
Globalisation, Méthodologie statistique, support aux études	40.000	38.500
Système de diffusion des statistiques sur les échanges de biens . CD ROM COMEXT	150.000	149.875
Collecte et production	145.000	143.800
TOTAL	**3.000.000**	**2.979.822**

DECISION 1997 Phase II - REPARTITION DES DEPENSES CENTRALISEES

Désignation des projets	Montant décision	Montant dépensé
Formulaire électroniques . Support et maintenance . Re-design de IDEP/CN8 . Version Windows de IDEP/CN8	500.000	487.850
Système d'information sur les statistiques des Echanges de Biens . Confidentialité des statistiques dans Comext . Statistiques miroir dans comext . Conversion des deux systèmes de calcul d'indices de VM/CMS vers Unix	270.000	168.000
Etudes auprès des Etats Membres . Simplification des variables . Seuils . Flux unique . Data ajustement Quality . Liens avec la TVA . Réconciliation INTRA . Globalisation	230.000	229.560
Etudes Techniques réalisées par Eurostat . Retour de l'information aux redevables . Etude télécommunication . Coopération avec les sociétés de software	150.000	150.000
Réunion EDICOM et matériel	30.000	30.000
Nomenclature des échanges de biens . Etude sur la facilitation de la classification des marchandises . Etude FEBI sur le language commercial des produits	130.000	126.500
Diffusion des données . Développement d'un service Internet ; production de la publication "Statistiques en focus" . Maintenance du CD/ROM Comext	140.000	135.228
Echanges de biens entre Etats Membres . Exercice SLIM Flux unique . Exercice SLIM - Echantillonage	140.000	138.000
TOTAL	**1.590.000**	**1.465.138**

DECISION 1998 - REPARTITION DES DEPENSES CENTRALISEES

Désignation des projets	Montant décision	Montant dépensé
Coordination assistance et support	200.000	199.080
Organisation Task force/réunions/Séminaires	150.000	150.000
Infrastructure/Equipements informatiques	150.000	149.740
Mise en oeuvre SLIM . dépouillement et synthèse . Simulation de systèmes alternatifs	200.000	198.300
Concepts et méthodes statistiques . Impacts et concepts Nations Unies . Globalisation	220.000	218.000
Analyses statistiques . Analyses qualité . Ajustement des données . Support tehnique	300.000	298.800
Outils télématiques/Formulaires électroniques . IDEP/CN8 supprot et maintenance. Support à la gestion du projet EDICOM . Support EDIFACT pour EDICOM . Assistance au projet EDICOM . Support et maintenance corrective et évolutive de la version Windows de IDEP/CN8 . Infrastructure, réunions	920.000	913.814
Production statistique de base de données . Collecte et pré-traitement . Développement Comext . Support et assistance	450.000	447.776
Nomenclature . Produits connexes . Mise à disposition de la NC . Consolidation et extension linguistique	500.000	493.820
Valorisation des données et données dérivées . Desktop . Indices/Conversion . Redressement du commerce intra . Communiqués de presse et Statistiques en bref	400.000	398.213
Diffusion on Line . CD-ROM production et développement . INTERNET	300.000	299.850
Analyses, méthodes et actions EDICOM spécifiques . Analyse des systèmes de collecte alternatifsIntégration dans le système Statistique Européen (SSE). . Facilitation de la classification des marchandises . Source administrative des données . Intrastat/TVA . Analyses/Coûts bénéfices . Autres actions	846.000	789.284
TOTAL	**4.636.000**	**4.556.677**

DECISION 1999 - REPARTITION DES DEPENSES CENTRALISEES

Désignation des projets	Montant décision	Montant dépensé
Coordination assistance et support	200.000	123.985
Organisation Task force/réunions	100.000	100.000
Organisation Séminaires (A charge du titre A7)	50.000	0
Infrastructure/Equipements informatiques	150.000	149.714
Conception systémique du programme EDICOM et reporting	250.000	49.315
Mise en oeuvre SLIM . dépouillement et synthèse . Simulation de systèmes alternatifs	200.000	199.750
Concepts et méthodes statistiques . Impacts et concepts Nations Unies . Globalisation	220.000	219.400
Actions qualité . Amélioration des ystèmes de contrôle et des méthodes d'ajustement . Support technique . Autres actions qualité	450.000	443.800
Outils télématiques/Formulaires électroniques . Maintenance corrective et évolutive de IDEP/CN8 (version DOS et Windows) . Maintenance corrective et évolutive des messages EDIFACT utilisés par les statistiques du Commerce extérieur . Assistance aux Etats membres (IDEP/CN8, télécommunications, EDIFACT), assistance au projet EDICOM . Etudes techniques, projets pilotes . Infrastructure, réunions	1.042.000	1.041.645
Production statistique de base de données . Collecte et pré-traitement . Développement Comext . Support et assistance	596.000	595.876
Nomenclature . Produits connexes . Mise à disposition de la NC . Consolidation et extension linguistique	450.000	449.589
Valorisation des données et données dérivées . Desktop . Indices/Conversion . Redressement du commerce intra . Communiqués de presse et Statistiques en bref	400.000	350.295
Diffusion on Line . CD-ROM production et développement . INTERNET	300.000	296.359
Analyses, méthodes et actions EDICOM spécifiques . Intégration dans le système Statistique Européen (SSE) . Intrastat/TVA . Adaptation des sytèmes nationaux aux nouvelles règles communautaires . Manuel sur les statistiques du commerce . Modules meta-informations . Modules exercices de réconciliation . Rapid Data Exchange . Autres actions	990.000	747.055
TOTAL	**5.398.000**	**4.766.783**

ANNEXE II

UTILISATION DES MOYENS ELECTRONIQUES

Les résultats présentés dans les pages suivantes sont issus de l'exploitation des questionnaires "EDI" complétés une fois par an par les Etats Membres. Les résultats permettent d'apprécier l'évolution de l'utilisation des moyens électroniques au niveau de l'Union européenne et de chaque Etat membre.

Un premier tableau présente l'ensemble des résultats pour les 15 Etats membres de l'Union Européenne puis 15 tableaux permettent d'affiner les résultats par Etat.

Les informations suivantes sont disponibles :

Number of "PSI" Arrival et Dispatch : nombre d'entreprises fournisseurs de l'information statistique (arrivées et expéditions)

(PSI" : providers statistical information)

Number of declaration: nombre de déclarations (arrivées et expéditions)

Number of lines: nombre de lignes (arrivée et expéditions)

Percentage value of total trade: pourcentage en valeur par rapport au commerce total (arrivées et expéditions).

EU-15

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	220.646	226.428	217.052
	Diskette	60.601	67.398	67.779
	Telecom	14.694	17.185	20.933
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	23.692	30.473	32.236
	Other EDIFACT messages	952	899	884
	Non EDIFACT format	55.990	64.487	33.500
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	241.065	273.510	261.242
	Diskette	67.732	79.760	79.121
	Telecom	87.993	103.461	101.013
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	62.533	73.337	75.206
	Other EDIFACT messages	9.044	9.678	6.974
	Non EDIFACT format	65.821	79.560	80.455
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	2.473.846	2.158.830	2.029.449
	Diskette	3.832.864	3.854.691	3.901.278
	Telecom	631.397	909.548	1.196.678
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	1.067.722	1.273.470	1.530.060
	Other EDIFACT messages	173.464	57.983	55.799
	Non EDIFACT format	3.624.603	4.489.956	4.684.421
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper			
	Diskette			
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	177.441	175.812	167.341
	Diskette	46.504	53.417	54.289
	Telecom	10.610	12.685	16.279
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	15.540	21.040	20.927
	Other EDIFACT messages	561	537	573
	Non EDIFACT format	45.495	54.773	24.675
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	313.752	333.479	308.929
	Diskette	68.758	84.466	89.013
	Telecom	42.825	54.087	58.796
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	30.260	34.336	38.462
	Other EDIFACT messages	4.028	3.818	2.737
	Non EDIFACT format	55.405	79.696	90.162
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	2.868.959	2.225.877	2.002.173
	Diskette	7.042.311	8.111.998	8.160.428
	Telecom	825.399	1.107.012	1.397.876
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	585.766	709.537	897.768
	Other EDIFACT messages	194.725	64.568	68.600
	Non EDIFACT format	5.805.414	8.514.018	8.630.696
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper			
	Diskette			
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			

Any Comment:

BELGIUM

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	11500	13315	9104
	Diskette	1165	4556	3510
	Telecom			1389
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	1100	3460	3024
	Other EDIFACT messages		5	
	Non EDIFACT format	65	1543	1875
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper		11700	9104
	Diskette		4135	3510
	Telecom			1389
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			3024
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			1875
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	325000	191793	160716
	Diskette	117500	135822	107251
	Telecom			72141
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	100000		90468
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	17500		88924
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	77,00%	46,94%	41,44%
	Diskette	23,00%	53,06%	37,28%
	Telecom			21,28%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	20,00%	42,89%	43,35%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	2,50%		15,22%
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	11500	9199	6718
	Diskette	1165	3791	2871
	Telecom			1085
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	1100	3460	2305
	Other EDIFACT messages		5	
	Non EDIFACT format	65	1543	1651
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper		8462	6718
	Diskette		3125	2871
	Telecom			1085
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			2305
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			1651
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	325000	125235	114237
	Diskette	117500	113520	100645
	Telecom			46681
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	100000		89633
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	17500		57693
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	77,00%	44,59%	37,49%
	Diskette	23,00%	55,41%	39,29%
	Telecom			23,23%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	20,00%	11,68%	47,32%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	2,50%		15,19%

Any Comment:

DENMARK

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	3806	3877	4106
	Diskette	1312	1433	1494
	Telecom	1664	1468	1364
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	825	896	947
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	2266	2005	1911
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	4169	4312	4174
	Diskette	22741	24290	21988
	Telecom	38211	43332	40383
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	1310	1473	1333
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	59642	66149	61039
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	37321	39429	38930
	Diskette	122677	130861	128135
	Telecom	81484	83214	73938
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	41487	49629	44310
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	162674	164446	157763
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	38,00%	38,67%	37,62%
	Diskette	32,00%	32,74%	31,22%
	Telecom	30,00%	28,58%	31,16%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	16,00%	18,02%	16,63%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	46,00%	43,31%	45,00%
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	2464	2384	2312
	Diskette	802	848	869
	Telecom	391	368	351
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	379	382	385
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	865	834	835
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	2742	2779	2549
	Diskette	30416	38918	42135
	Telecom	18923	27144	29316
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	766	748	642
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	48573	65314	70810
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	28090	28505	25049
	Diskette	157460	180339	213590
	Telecom	41770	52788	54215
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	31236	35668	38936
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	167995	197459	228870
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	40,00%	39,69%	39,08%
	Diskette	36,00%	36,08%	35,58%
	Telecom	24,00%	24,08%	25,34%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	11,00%	12,53%	11,85%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	49,00%	47,78%	49,07%

Any Comment:

GERMANY

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	30000	31000	30000
	Diskette	15000	14500	13200
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	15000	14500	13200
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	92000	102000	110000
	Diskette	3308	4097	6000
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	3308	4097	6000
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	280000	315000	332000
	Diskette	1323000	1266000	1343000
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	1323000	1266000	1343000
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	43,00%	43,33%	41,73%
	Diskette	57,00%	56,67%	58,27%
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	57,00%	56,67%	58,27%
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	30000	30500	29500
	Diskette	6900	7500	7200
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	6900	7500	7200
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	220000	227000	220000
	Diskette	4037	4889	6900
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	4037	4889	6900
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	660000	676000	652000
	Diskette	3480000	4073000	4230000
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	3480000	4073000	4230000
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	37,00%	35,58%	37,44%
	Diskette	63,00%	64,42%	62,56%
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	63,00%	64,42%	62,56%

Any Comment:

GREECE

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	11000	14182	17900
	Diskette	95	115	158
	Telecom	11	15	37
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	106	130	195
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	11000	14482	18090
	Diskette	95	115	174
	Telecom	11	15	40
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	106	130	214
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	104500	74785	84131
	Diskette	17970	11031	8247
	Telecom	320	400	1972
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	18290	11431	10249
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	93,30%	92,33%	89,14%
	Diskette	6,26%	6,50%	9,54%
	Telecom	0,44%	1,17%	1,32%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	100,00%	100,00%	100,00%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	2000	2582	3000
	Diskette	3	46	59
	Telecom	1	3	15
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	4	49	74
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	2000	2582	3200
	Diskette	3	46	49
	Telecom	1	3	13
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	4	49	62
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	13300	10250	11807
	Diskette	10	800	731
	Telecom	10	30	207
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	20	829	938
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	98,00%	90,91%	92,70%
	Diskette	1,60%	8,66%	5,54%
	Telecom	0,40%	0,43%	1,76%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	100,00%	100,00%	100,00%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			

Any Comment:

SPAIN

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	22589	22730	17855
	Diskette	7821	9062	11048
	Telecom	85	326	1015
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	7906	9062	12063
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	0	0	0
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	23221	24845	18122
	Diskette	6786	10538	11176
	Telecom	89	352	1020
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	8692	10538	12196
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	0	0	0
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	98320	98259	74082
	Diskette	117327	108069	124661
	Telecom	2285	10102	22169
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	119552	108069	146830
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	0	0	0
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	38,54%	36,00%	17,63%
	Diskette	58,25%	61,00%	72,73%
	Telecom	1,75%	3,00%	9,64%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	61,46%	61,00%	82,37%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	0,00%	0,00%	0,00%
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	14980	15217	11775
	Diskette	5739	6941	8670
	Telecom	69	226	715
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	6069	6941	9285
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	0	0	0
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	15157	16942	11913
	Diskette	6547	8221	8655
	Telecom	73	248	719
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	6620	8221	9374
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	0	0	0
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	67946	69568	51973
	Diskette	62599	66423	79159
	Telecom	883	1942	7409
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	63482	66423	86568
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	0	0	0
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	36,37%	32,00%	16,80%
	Diskette	61,50%	65,00%	72,61%
	Telecom	2,13%	3,00%	10,59%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	63,63%	65,00%	83,20%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	0,00%	0,00%	0,00%

Any Comment:

FRANCE

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	56558	57681	58908
	Diskette	7229	8217	8287
	Telecom	7179	8093	9312
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	2358	3201	4298
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	7017	7394	7009
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper			
	Diskette			
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	627801	604650	606315
	Diskette	613052	612189	561288
	Telecom	148453	298228	396416
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	117105	252402	335120
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	1942101	2086950	2149842
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	50,00%	44,90%	40,80%
	Diskette	37,00%	36,60%	34,10%
	Telecom	13,00%	18,50%	25,10%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	9,34%	13,30%	16,50%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	38,87%	38,60%	39,10%
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	56558	57681	58908
	Diskette	7229	8217	8287
	Telecom	7179	8093	9312
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	2358	3201	4298
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	7017	7394	7009
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper			
	Diskette			
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	640992	570239	526508
	Diskette	889925	924122	890905
	Telecom	426778	559827	711059
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	117105	252402	335120
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	1942101	2086950	2149842
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	39,56%	33,60%	30,80%
	Diskette	39,14%	38,50%	35,50%
	Telecom	21,30%	27,90%	33,70%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	7,91%	11,90%	14,00%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	53,66%	52,60%	52,80%

Any Comment:

IRLAND

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	4820	5113	5019
	Diskette	920	951	1007
	Telecom	176	161	67
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	465	491	465
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	631	621	609
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	5360	5327	5379
	Diskette	977	1019	1085
	Telecom	176	181	73
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	465	536	507
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	688	664	651
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	91167	88483	70831
	Diskette	75858	84983	92466
	Telecom	5090	4528	2640
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	27266	34241	34524
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	53682	51215	60582
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	64,00%	57,00%	53,00%
	Diskette	31,00%	40,00%	44,00%
	Telecom	5,00%	3,00%	3,00%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	11,00%	11,00%	12,00%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	25,00%	30,00%	33,00%
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	1303	1329	1308
	Diskette	299	318	302
	Telecom	23	19	13
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	107	105	116
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	215	118	199
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	1455	1379	1408
	Diskette	324	335	335
	Telecom	23	20	15
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	107	120	117
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	240	235	233
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	21022	20455	15343
	Diskette	39607	35696	42967
	Telecom	638	479	402
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	9498	11212	13265
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	30747	24897	30104
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	45,00%	43,00%	39,00%
	Diskette	53,00%	56,00%	58,00%
	Telecom	2,00%	1,00%	3,00%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	9,00%	18,00%	19,00%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	46,00%	38,00%	40,00%

Any Comment:

ITALY

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	21361	21709	21600
	Diskette	13093	15086	15150
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	1517	2237	
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	28833	29714	
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	22261	25222	25000
	Diskette	13644	15459	16000
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	116514	104370	113442
	Diskette	226113	221786	286986
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	28,00%	27,00%	24,00%
	Diskette	72,00%	73,00%	76,00%
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	24387	24270	24000
	Diskette	14947	16865	17000
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	1517	2237	
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	28833	29714	
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	25763	28271	24500
	Diskette	15790	17328	16000
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	264139	248082	200997
	Diskette	616310	670741	791238
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	30,00%	27,00%	25,00%
	Diskette	70,00%	73,00%	75,00%
	Telecom			
Electronic format	CUSDEC/INSTAT			
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			

Any Comment:

LUXEMBOURG

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	2100	2100	1971
	Diskette	850	910	931
	Telecom	160	290	335
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	765	910	980
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	245	290	286
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	2130	2210	2074
	Diskette	862	1130	1154
	Telecom	163	300	360
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	780	1130	1215
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	245	300	299
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	65000	61300	49667
	Diskette	54000	40700	40414
	Telecom	8000	5000	22452
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	45500	40700	43635
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	16500	5000	19231
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	29,63%	48,71%	46,34%
	Diskette	19,08%	36,78%	37,27%
	Telecom	8,25%	14,51%	16,39%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	47,94%	38,35%	41,21%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	6,70%	12,96%	12,45%
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	760	830	748
	Diskette	480	530	534
	Telecom	80	130	147
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	370	380	407
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	190	280	274
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	790	910	850
	Diskette	490	720	720
	Telecom	82	140	153
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	382	570	592
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	190	290	281
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	10000	9300	7616
	Diskette	7000	17500	5109
	Telecom	2500	3400	5045
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	7500	17700	7204
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	2000	3200	2950
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	21,90%	34,16%	34,30%
	Diskette	12,89%	47,92%	47,91%
	Telecom	8,25%	17,93%	17,79%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	40,20%	56,75%	58,50%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	5,16%	9,09%	7,20%

Any Comment:

NETHERLANDS

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	5000	4800	4500
	Diskette	7000	6100	6150
	Telecom	1500	2300	2550
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	87	100	50
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	1413	8300	8000
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	4000	5400	4900
	Diskette	6500	6500	6400
	Telecom	1300	2500	3100
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	81	100	50
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	1219	8200	7950
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	42000	56000	52000
	Diskette	670000	750000	710000
	Telecom	88000	155000	190000
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	13000	15000	12000
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	75000	890000	820000
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	22,00%	15,50%	12,50%
	Diskette	72,00%	72,20%	69,00%
	Telecom	6,00%	12,30%	18,50%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	1,50%	1,00%	1,00%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	98,50%	99,00%	99,00%
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	2100	2700	2400
	Diskette	6200	5400	5550
	Telecom	1300	2000	2600
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	100	100	50
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	1200	7300	7100
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	1800	3000	2800
	Diskette	6100	5700	5500
	Telecom	1100	2200	2500
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	90	100	50
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	1010	7800	7500
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	36000	28000	26000
	Diskette	1400000	1800000	1600000
	Telecom	167000	320000	360000
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	8500	9000	7000
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	150500	2111000	1900000
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	21,00%	11,40%	9,50%
	Diskette	71,00%	76,40%	74,30%
	Telecom	8,00%	12,20%	16,20%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	1,00%	1,00%	1,00%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	99,00%	99,00%	99,00%

Any Comment:

AUSTRIA

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	5912	7291	5978
	Diskette	5033	5184	4258
	Telecom	1090	1966	2715
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	6123	7150	6973
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	24111	26982	20509
	Diskette	7283	6590	5079
	Telecom	2258	5521	4474
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	9541	12111	9553
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	83818	94235	71425
	Diskette	346627	410992	389917
	Telecom	111525	193769	260041
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	458152	604761	649958
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	27,19%	26,91%	21,34%
	Diskette	52,74%	47,18%	41,99%
	Telecom	20,07%	25,91%	36,67%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	72,81%	73,09%	78,66%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	3228	3230	2778
	Diskette	2159	2049	1694
	Telecom	496	802	1096
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	2655	2851	2790
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	7218	7720	6793
	Diskette	2062	2190	1799
	Telecom	440	785	1226
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	2502	2975	3025
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	22663	24409	22062
	Diskette	120920	160769	119123
	Telecom	48187	66518	96130
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	169108	227267	215253
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	24,29%	23,31%	21,60%
	Diskette	57,95%	51,01%	45,22%
	Telecom	17,76%	25,68%	33,18%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	75,71%	76,69%	78,40%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Any Comment:	**Monthly average.**			

PORTUGAL

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	13185	13885	12902
	Diskette	0	72	566
	Telecom	0	0	106
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	72	672
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	13258	16142	13324
	Diskette	0	72	567
	Telecom	0	0	107
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	72	674
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	105971	114324	102412
	Diskette	0	1034	9708
	Telecom	0	0	2313
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	1034	12021
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	100,00%	97,50%	86,78%
	Diskette	0,00%	2,50%	8,55%
	Telecom	0,00%	0,00%	4,67%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0,00%	2,50%	13,22%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	4477	5545	5131
	Diskette	0	16	178
	Telecom	0	0	29
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	16	206
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	5387	6463	5291
	Diskette	0	16	178
	Telecom	0	0	29
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	16	207
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	28249	30479	27308
	Diskette	0	233	1518
	Telecom	0	0	263
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	233	1781
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	100,00%	98,20%	91,77%
	Diskette	0,00%	1,80%	5,52%
	Telecom	0,00%	0,00%	2,70%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0,00%	1,80%	8,23%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			

Any Comment:

FINLAND

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	4660	4120	3776
	Diskette	520	530	858
	Telecom	1600	1400	885
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	1600	1810	1392
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	520	120	351
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	6415	6207	5849
	Diskette	719	587	1166
	Telecom	24059	26835	25320
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	24059	27272	25888
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	719	150	598
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	54749	57126	55033
	Diskette	34146	33545	48674
	Telecom	88085	100269	84987
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	88085	107469	96932
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	34146	26345	36729
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	44,50%	46,70%	43,00%
	Diskette	10,00%	10,10%	21,50%
	Telecom	45,50%	43,20%	35,50%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	45,50%	45,40%	45,40%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	10,00%	7,90%	11,60%
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	1700	1500	1631
	Diskette	210	450	267
	Telecom	600	600	170
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	600	960	325
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	210	90	112
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	4009	4052	3754
	Diskette	1355	1548	1566
	Telecom	5587	5846	5786
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	5587	6226	5974
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	1355	1168	1378
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	22163	23665	22024
	Diskette	14571	19412	19863
	Telecom	11732	12579	10902
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	11732	14479	13907
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	14571	17512	16858
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	43,40%	42,60%	42,80%
	Diskette	29,10%	31,20%	34,70%
	Telecom	27,50%	26,20%	22,40%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	27,50%	29,30%	26,60%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format	29,10%	28,10%	30,50%
Any Comment:	Number of PSIs - nil returns not included			

SWEDEN

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	11063	8760	9762
	Diskette	88	266	604
	Telecom	752	688	477
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	840	954	1081
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	11684	8950	8354
	Diskette	91	272	420
	Telecom	17408	19703	19375
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	17499	19975	19795
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	95297	83446	81868
	Diskette	2748	8454	10866
	Telecom	36537	40280	40411
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	39285	48734	51277
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	75,00%	71,74%	65,84%
	Diskette	1,60%	4,35%	8,86%
	Telecom	23,40%	23,91%	25,29%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	25,00%	28,26%	34,15%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	7098	5350	6076
	Diskette	48	152	374
	Telecom	233	206	208
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	281	358	582
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	7339	5479	5147
	Diskette	49	161	232
	Telecom	14153	15150	15385
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	14202	15311	15617
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	73109	67058	69051
	Diskette	1586	5679	8891
	Telecom	65999	68645	72683
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	67585	74324	81574
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	80,00%	75,93%	72,44%
	Diskette	1,60%	3,70%	4,75%
	Telecom	18,40%	20,37%	22,81%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	20,00%	24,07%	27,56%
	Other EDIFACT messages			
	Non EDIFACT format			

Any Comment:

UNITED KINGDOM

Average month in the referenced period (first half of the year)

Number of PSIs - Arrival		1997	1998	1999
Media	Paper	17092	15865	13671
	Diskette	475	416	558
	Telecom	477	478	681
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	0	96
	Other EDIFACT messages	952	894	884
	Non EDIFACT format	0	0	259
Number of declarations - Arrival				
Media	Paper	21456	19731	16363
	Diskette	4726	4956	4402
	Telecom	4318	4722	5372
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	0	757
	Other EDIFACT messages	9044	9678	6974
	Non EDIFACT format	0	0	2043
Number of lines - Arrival				
Media	Paper	346388	175630	136597
	Diskette	111846	39225	39665
	Telecom	61618	18758	27198
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	0	2736
	Other EDIFACT messages	173464	57983	55799
	Non EDIFACT format	0	0	8350
Percentage value of total trade - Arrival				
Media	Paper	73,90%	73,50%	67,70%
	Diskette	14,90%	14,10%	18,60%
	Telecom	11,20%	12,40%	13,70%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0,00%	0,00%	3,80%
	Other EDIFACT messages	26,10%	26,50%	86,90%
	Non EDIFACT format	0,00%	0,00%	9,30%
Number of PSIs - Dispatch				
Media	Paper	14886	13495	11056
	Diskette	323	294	434
	Telecom	238	238	538
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	0	104
	Other EDIFACT messages	561	532	573
	Non EDIFACT format	0	0	295
Number of declarations - Dispatch				
Media	Paper	20092	18440	14006
	Diskette	1585	1269	2073
	Telecom	2443	2551	2569
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	0	497
	Other EDIFACT messages	4028	3818	2737
	Non EDIFACT format	0	0	1409
Number of lines - Dispatch				
Media	Paper	656286	294632	230198
	Diskette	134823	43764	56689
	Telecom	59902	20804	32880
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0	0	6589
	Other EDIFACT messages	194725	64568	68600
	Non EDIFACT format	0	0	14379
Percentage value of total trade - Dispatch				
Media	Paper	74,60%	73,60%	62,60%
	Diskette	13,90%	14,70%	22,60%
	Telecom	11,50%	11,70%	14,80%
Electronic format	CUSDEC/INSTAT	0,00%	0,00%	5,40%
	Other EDIFACT messages	25,40%	26,00%	89,50%
	Non EDIFACT format	0,00%	0,00%	5,10%

Any Comment: